

À l'intention des entités – les personnes physiques doivent utiliser le formulaire W-8BEN.

Les dispositions législatives mentionnées sont celles de l'*Internal Revenue Code*.

Remettre ce formulaire au mandataire effectuant la retenue ou au payeur. Ne pas l'envoyer à l'IRS.

For use by entities. Individuals must use Form W-8BEN.

Section references are to the Internal Revenue Code.

Give this form to the withholding agent or payer. Do not send to the IRS.

Formulaire **W-8BEN-E**

Form

(Mise à jour: Octobre 2021)

(Rev. October 2021)

Département du Trésor

Department of the Treasury

Internal Revenue Service

OMB No. 1545-1621

i Pour les instructions et dernières informations concernant le formulaire W-8BEN-E, visitez www.irs.gov/formw8bene.
Go to www.irs.gov/formw8bene for instructions and the latest information.

NE PAS utiliser ce formulaire dans les cas suivants :

Do NOT use this form for:

Formulaire à utiliser :

Instead, use Form:

- Une entité américaine, un citoyen américain ou un résident des États-Unis /
U.S. entity or U.S. citizen or resident W-9
- Une personne physique étrangère / A foreign individual W-8BEN (personnes physiques) ou formulaire 8233 /
W-8BEN (Individual) or Form 8233
- Une personne physique ou entité étrangère soutenant que le revenu se rattache effectivement à
l'exercice d'activités industrielles ou commerciales aux États-Unis (à moins que des avantages
découlant d'une convention ne soient invoqués) /
A foreign individual or entity claiming that income is effectively connected with the conduct of
trade or business within the U.S. (unless claiming treaty benefits) W-8ECI
- Une société de personnes étrangère, une fiducie simple (*simple trust*) étrangère ou une fiducie au profit
du constituant (*grantor trust*) étrangère (à moins que des avantages découlant d'une convention ne soient invoqués) /
A foreign partnership, a foreign simple trust, or a foreign grantor trust (unless claiming treaty benefits)
(see instructions for exceptions) W-8IMY
- Un gouvernement étranger, une organisation internationale, une banque centrale d'émission étrangère,
une organisation étrangère exonérée d'impôt, une fondation privée étrangère ou un gouvernement d'une
possession des États-Unis soutenant que le revenu est un revenu effectivement rattaché aux États-Unis
ou invoquant l'applicabilité de l'un ou plusieurs des articles ou paragraphes suivants : 115(2), 501(c), 892, 895 ou 1443(b)
(à moins que des avantages découlant d'une convention ne soient invoqués) (voir les instructions pour les autres exceptions) /
A foreign government, international organization, foreign central bank of issue, foreign tax-exempt organization,
foreign private foundation, or government of a U.S. possession claiming that income is effectively connected U.S.
income or that is claiming the applicability of section(s) 115(2), 501(c), 892, 895, or 1443(b)
(unless claiming treaty benefits) (see instructions for other exceptions) W-8ECI ou / or W-8EXP
- Une personne agissant à titre d'intermédiaire (incluant un intermédiaire agréé agissant en tant que courtier en dérivés agréé) /
Any person acting as an intermediary (including a qualified intermediary (QI) acting as a qualified derivatives dealer (QDD)) W-8IMY

Partie I / Part I Identification du bénéficiaire effectif / Identification of Beneficial Owner

<p>1. Nom de l'organisation qui est le bénéficiaire effectif / Name of organization that is the beneficial owner</p>	<p>2. Pays de constitution / Country of incorporation or organization</p>
<p>3. Nom de l'entité assimilable à son propriétaire recevant le paiement (s'il y a lieu, voir les instructions) / Name of disregarded entity receiving the payment (if applicable, see instructions)</p>	

4. Statut aux fins du chapitre 3 (type d'entité) (cocher une seule case):

- Société
- Entité assimilable à son propriétaire
- Société de personnes
- Fiducie passive
- Fiducie au profit du constituant
- Fiducie complexe
- Succession
- Gouvernement – Entité Contrôlé (Entité contrôlé par le gouvernement)
- Gouvernement – Part Intégrale (Entité faisant partie intégrante du gouvernement)
- Banque centrale d'émission
- Organisation exonérée d'impôt
- Fondation privée
- Organisation internationale

Si vous avez coché «Entité assimilable à son propriétaire», «Société de personnes», «Fiducie passive» ou «Fiducie au profit du constituant» ci-dessus, l'entité est-elle une entité hybride invoquant l'application d'une convention?

Si «oui», remplir la partie III. Oui Non

5. Statut aux fins du chapitre 4 (statut aux fins de la loi FATCA)

(voir les instructions pour des détails et remplir ci-après l'attestation se rapportant au statut de l'entité applicable)

- IFE non participante (y compris une IFE liée à une IFE déclarante en vertu d'un AI qui n'est pas une IFE réputée conforme, une IFE participante, ou un bénéficiaire effectif exempté).
- IFE participante.
- IFE déclarante de modèle 1.
- IFE déclarante de modèle 2.
- IFE réputée conforme enregistrée (à l'exception d'une IFE déclarante de modèle 1, d'une IFE parrainée, ou d'une IFE non déclarante en vertu d'un AI visée par la partie XII). Voir les instructions.
- IFE parrainée. Remplir la partie IV.
- Banque locale non assujettie à l'enregistrement réputée conforme certifiée. Remplir la partie V.
- IFE réputée conforme certifiée dont tous les comptes sont des comptes de faible valeur. Remplir la partie VI.
- Mécanisme de placement à peu d'actionnaires parrainé réputé conforme certifié. Remplir la partie VII.
- Entité d'investissement dans des titres de créance à durée limitée réputée conforme certifiée. Remplir la partie VIII.
- Certaines entités d'investissement qui ne tiennent pas de comptes financiers. Remplir la partie IX.
- IFE documentée par le propriétaire. Remplir la partie X.
- Distributeur soumis à des restrictions. Remplir la partie XI.
- IFE non déclarante en vertu d'un AI. Remplir la partie XII.
- Gouvernement étranger, gouvernement d'une possession des États-Unis ou banque centrale d'émission étrangère. Remplir la partie XIII.
- Organisation internationale. Remplir la partie XIV.
- Régimes de retraite exemptés. Remplir la partie XV.
- Entité appartenant à cent pour cent à des bénéficiaires effectifs exemptés. Remplir la partie XVI.
- Institution financière territoriale. Remplir la partie XVII.
- Entité d'un groupe non financier faisant l'objet d'une exception. Remplir la partie XVIII.
- Entreprise non financière en démarrage faisant l'objet d'une exception. Remplir la partie XIX.
- Entité non financière en liquidation ou en faillite faisant l'objet d'une exception. Remplir la partie XX.
- Organisation visée au paragraphe 501(c). Remplir la partie XXI.

4. Chapter 3 Status (entity type) (Must check one box only):

- Corporation
- Disregarded entity
- Partnership
- Simple trust
- Grantor trust
- Complex trust
- Estate
- Foreign Government – Controlled Entity
- Foreign Government – Integral Part

- Central Bank of Issue
- Tax-exempt organization
- Private foundation
- International organization

If you entered disregarded entity, partnership, simple trust, or grantor trust above, is the entity a hybrid making a treaty claim?

If "Yes" complete Part III. Yes No

5. Chapter 4 Status (FATCA status) (See instructions for details and complete the certification below for the entity's applicable status).

- Nonparticipating FFI (including an FFI related to a Reporting IGA FFI other than a deemed-compliant FFI, participating FFI, or exempt beneficial owner).
- Participating FFI.
- Reporting Model 1 FFI.
- Reporting Model 2 FFI.
- Registered deemed-compliant FFI (other than a reporting Model 1 FFI, sponsored FFI, or nonreporting IGA FFI covered in Part XII). See instructions.
- Sponsored FFI. Complete Part IV.
- Certified deemed-compliant nonregistering local bank. Complete Part V.
- Certified deemed-compliant FFI with only low-value accounts. Complete Part VI.
- Certified deemed-compliant sponsored, closely held investment vehicle. Complete Part VII.
- Certified deemed-compliant limited life debt investment entity. Complete Part VIII.
- Certain investment entities that do not maintain financial accounts. Complete Part IX.
- Owner-documented FFI. Complete Part X.
- Restricted distributor. Complete Part XI.
- Nonreporting IGA FFI. Complete Part XII.
- Foreign government, government of a U.S. possession, or foreign central bank of issue. Complete Part XIII.
- International organization. Complete Part XIV.
- Exempt retirement plans. Complete Part XV.
- Entity wholly owned by exempt beneficial owners. Complete Part XVI.
- Territory financial institution. Complete Part XVII.
- Excepted nonfinancial group entity. Complete Part XVIII.

- Excepted nonfinancial start-up company. Complete Part XIX.
- Excepted nonfinancial entity in liquidation or bankruptcy. Complete Part XX.
- 501(c) organization. Complete Part XXI.

Pour l'avis en vertu de la Paperwork Reduction Act, voir les instructions publiées séparément.
For Paperwork Reduction Act Notice, see separate instructions.

Numéro de catalogue 59689N
Cat. No. 59689N

Formulaire W-8BEN-E (Rev. 10-2021)
Form W-8BEN-E (Rev. 10-2021)

Desjardins est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc.
Desjardins is a trade name used by Desjardins Securities Inc.

SIÈGE SOCIAL : ORIGINAL SUCCURSALE : COPIE CLIENT : COPIE / HEAD OFFICE : ORIGINAL BRANCH : COPY CLIENT : COPY

- Organisation sans but lucratif. Remplir la partie XXII.
- EENF cotée en bourse ou EENF filiale d'une société cotée en bourse. Remplir la partie XXIII.
- EENF territoriale exclue. Remplir la partie XXIV.
- EENF active. Remplir la partie XXV.
- EENF passive. Remplir la partie XXVI.
- IFE interaffiliée exclue. Remplir la partie XXVII.
- EENF déclarant directement.
- EENF déclarant directement parrainé. Remplir la partie XXVIII.
- Compte n'étant pas un compte financier.

- Nonprofit organization. Complete Part XXII.
- Publicly traded NFFE or NFFE affiliate of a publicly traded corporation. Complete Part XXIII.
- Excepted territory NFFE. Complete Part XXIV.
- Active NFFE. Complete Part XXV.
- Passive NFFE. Complete Part XXVI.
- Excepted inter-affiliate FFI. Complete Part XXVII.
- Direct reporting NFFE.
- Sponsored direct reporting NFFE. Complete Part XXVIII.
- Account that is not a financial account.

6. Adresse de la résidence permanente (rue, app. ou bur., route rurale). **Ne pas inscrire de numéro de case postale ni l'adresse d'un tiers** (à l'exception d'une adresse inscrite). / Permanent residence address (street, apt. or suite no., or rural route). **Do not use a P.O. box or in-care-of address** (other than a registered address).

Ville ou village, État ou province et code postal (si nécessaire) /
City or town, state or province. Include postal code where appropriate

Pays / Country

7. Adresse postale (si elle diffère de l'adresse de la résidence permanente) /
Mailing address (if different from above)

Ville ou village, État ou province et code postal (si nécessaire) /
City or town, state or province. Include postal code where appropriate

Pays / Country

8. Numéro d'identification de contribuable (TIN) américain au besoin /
U.S. taxpayer identification number (TIN), if required

9a. GIIN

9b. TIN étranger / Foreign TIN

9c. Cocher si un TIN étranger n'est pas légalement requis (ne s'applique pas aux résidents Canadiens) / Check if Foreign TIN not legally required (does not apply to Canadian Resident)

10. Numéro(s) de référence (voir les instructions) / Reference number(s) (see instructions)

Note : Prière de remplir le reste du formulaire et de signer le formulaire à la partie XXX. /

Note : Please complete remainder of the form including signing the form in Part XXX.

Partie II / Part II Entité assimilable à son propriétaire ou succursale recevant un paiement. (Voir les instructions) / Disregarded Entity or Branch Receiving Payment. (See instructions)

À remplir seulement dans le cas d'une entité assimilable à son propriétaire ayant un GIIN ou d'une succursale d'une IFE établie dans un autre pays que le pays de résidence de l'IFE. / Complete only if a disregarded entity with a GIIN or a branch of an FFI in a country other than the FFI's country of residence.

11. Statut aux fins du chapitre 4 (statut aux fins de la loi FATCA) de l'entité assimilable à son propriétaire ou de la succursale recevant un paiement. /
Chapter 4 Status (FATCA status) of disregarded entity or branch receiving payment.

- Succursale considérée comme une IFE non-participante
- IFE participante
- IFE déclarante de modèle 1
- IFE déclarante de modèle 2
- Succursale américaine

- Branch treated as nonparticipating FFI
- Participating FFI
- Reporting Model 1 FFI
- Reporting Model 2 FFI
- U.S. Branch

12. Adresse de l'entité assimilable à son propriétaire ou de la succursale (rue, app. ou bur., route rurale). **Ne pas inscrire de numéro de case postale ni l'adresse d'un tiers** (à l'exception d'une adresse inscrite). / Address of disregarded entity or branch (street, apt. or suite no., or rural route). **Do not use a P.O. box or in-care-of address** (other than a registered address).

Ville ou village, État ou province et code postal (si nécessaire) /
City or town, state or province. Include postal code where appropriate

Pays / Country

13. GIIN (s'il y a lieu) / GIIN (if any)

Pour l'avis en vertu de la **Paperwork Reduction Act**, voir les instructions publiées séparément.
For **Paperwork Reduction Act** Notice, see separate instructions.

Numéro de catalogue 59689N
Cat. No. 59689N

Formulaire **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)
Form **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)

Desjardins est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc.
Desjardins is a trade name used by Desjardins Securities Inc.

SIÈGE SOCIAL : ORIGINAL SUCCURSALE : COPIE CLIENT : COPIE / HEAD OFFICE : ORIGINAL BRANCH : COPY CLIENT : COPY

Partie III Demande d'avantages découlant d'une convention fiscale (le cas échéant) (aux fins du chapitre 3 seulement)

14. J'atteste ce qui suit (cocher toutes les cases applicables):

a- J'atteste que le bénéficiaire effectif est un résident de/du _____ au sens de la convention fiscale entre les États-Unis et ce pays.

b- Le bénéficiaire effectif tire l'élément (ou les éléments) de revenu pour lequel (lesquels) les avantages découlant d'une convention sont invoqués, et, s'il y a lieu, satisfait aux exigences de la disposition de la convention relative aux restrictions apportées aux avantages (*limitation on benefits*). Voici des types des dispositions relatives aux restrictions apportées aux avantages pouvant figurer dans une convention fiscale applicable (ne cocher qu'une case; voir les instructions):

- Gouvernement
- Fiducie de pension ou fonds de pension exonéré d'impôt
- Autre organisation exonérée d'impôt
- Société cotée en bourse
- Filiale d'une société cotée en bourse
- Entreprise satisfaisant au critère de propriété et d'érosion de la base d'imposition
- Entreprise satisfaisant au critère des avantages dérivés
- Entreprise dont un des éléments de revenu répond au critère des activités industrielles ou commerciales exercées activement
- Détermination discrétionnaire favorable obtenue de l'autorité compétente des États-Unis
- Pas d'article de restrictions apportées aux avantages dans la convention
- Autre (préciser l'article et le paragraphe): _____

c- Le bénéficiaire effectif invoque des avantages découlant d'une convention à l'égard de dividendes de sources américaines reçus d'une société étrangère ou d'intérêts tirés d'activités industrielles ou commerciales exercées aux États-Unis par une société étrangère et a droit au statut de résident admissible (voir les instructions).

15. **Taux et conditions particuliers** (s'il y a lieu – voir les instructions): Le bénéficiaire effectif invoque les dispositions du paragraphe _____ de l'article _____ de la convention mentionnée à la précédente ligne 14a afin de se prévaloir d'un taux de retenue de _____% à l'égard des:

_____ (préciser le type de revenu)

Exposer les autres conditions précisées dans l'article de la convention que remplit le bénéficiaire effectif pour avoir droit au taux de retenue:

Partie IV IFE parrainé

16. Nom de l'entité parrain:

Part III Claim of Tax Treaty Benefits (if applicable) (For chapter 3 purposes only)

14. I certify that (check all that apply):

a- The beneficial owner is a resident of _____ within the meaning of the income tax treaty between the United States and that country.

b- The beneficial owner derives the item (or items) of income for which the treaty benefits are claimed, and, if applicable, meets the requirements of the treaty provision dealing with limitation on benefits. The following are types of limitation on benefits provisions that may be included in an applicable tax treaty (check only one; see instructions):

- Government
- Tax exempt pension trust or pension fund
- Other tax exempt organization
- Publicly traded corporation
- Subsidiary of a publicly traded corporation
- Company that meets the ownership and base erosion test
- Company that meets the derivative benefits test
- Company with an item of income that meets active trade or business test
- Favorable discretionary determination by the U.S. competent authority received
- No LOB article in treaty
- Other (specify Article and paragraph): _____

c- The beneficial owner is claiming treaty benefits for U.S. source dividends received from a foreign corporation or interest from a U.S. trade or business of a foreign corporation and meets qualified resident status (see instructions).

15. **Special rates and conditions** (if applicable—see instructions): The beneficial owner is claiming the provisions of Article and paragraph _____ of the treaty identified on line 14a above to claim a _____% rate of withholding on:

_____ (specify type of income)

Explain the additional conditions in the Article the beneficial owner meets to be eligible for the rate of withholding:

Part IV Sponsored FFI

16. Name of sponsoring entity:

17. Cocher la case applicable :

- J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- est une entité d'investissement;
 - n'est pas un intermédiaire agréé, une société de personnes étrangère effectuant la retenue (sauf dans la mesure permise en vertu de l'accord de société de personnes étrangère effectuant la retenue) ni une fiducie étrangère effectuant la retenue; **et**
 - a convenu avec l'entité susmentionnée (qui n'est pas une IFE non participante) que cette dernière agisse à titre d'entité parrain pour cette entité.
- J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- est une société étrangère contrôlée (*controlled foreign corporation*) au sens du paragraphe 957(a);
 - n'est pas un intermédiaire agréé, une société de personnes étrangère effectuant la retenue ni une fiducie étrangère effectuant la retenue;
 - appartient à cent pour cent, directement ou indirectement, à l'institution financière américaine susmentionnée qui accepte d'agir à titre d'entité parrain pour cette entité; **et**
 - partage un système de compte électronique commun avec l'entité parrain (susmentionnée) qui permet à cette dernière de recenser tous les titulaires de compte et les bénéficiaires de l'entité et d'avoir accès à tous les renseignements concernant les comptes et les clients tenus par l'entité, y compris, entre autres, les renseignements sur l'identité des clients, les documents d'identification des clients, le solde des comptes et tous les paiements faits aux titulaires de compte ou aux bénéficiaires.

Partie V Banque locale non assujettie à l'enregistrement réputée conforme certifiée

18. J'atteste que l'IFE identifiée à la partie I :
- est exploitée et autorisée uniquement comme une banque ou une caisse de crédit (ou une organisation coopérative de crédit semblable exploitée sans but lucratif) dans son pays de constitution;
 - est une IFE dont l'activité consiste principalement à recevoir des dépôts et à faire des prêts, en ce qui a trait à une banque, à des clients au détail ne lui étant pas liés, et, en ce qui a trait à une caisse de crédit ou à une organisation coopérative de crédit semblable, à des membres, à condition qu'aucun de ces membres n'ait un intérêt supérieur à 5% dans une telle caisse de crédit ou organisation coopérative de crédit;
 - ne sollicite pas de clients à l'extérieur de son pays de constitution;
 - n'a pas de lieu fixe d'affaires à l'extérieur de ce pays (à cette fin, un lieu fixe d'affaires ne comprend pas un emplacement que l'IFE utilise uniquement pour exercer des fonctions de soutien administratif et qui n'est pas publiquement annoncé);
 - n'a pas un actif totalisant plus de 175 millions de dollars sur son bilan, et, si elle appartient à un groupe affilié élargi (*expanded affiliated group*), le groupe n'a pas un actif totalisant plus de 500 millions de dollars sur ses bilans consolidés ou combinés; **et**
 - est une IFE dont aucun membre du groupe affilié élargi n'est une institution financière étrangère, à l'exception d'une institution financière étrangère qui est constituée dans le même pays que l'IFE identifiée à la partie I et qui satisfait aux exigences énoncées à la présente partie.

17. Check whichever box applies.

- I certify that the entity identified in Part I:
- Is an investment entity;
 - Is not a QI, WP (except to the extent permitted in the withholding foreign partnership agreement), or WT; **and**
 - Has agreed with the entity identified above (that is not a non-participating FFI) to act as the sponsoring entity for this entity.
- I certify that the entity identified in Part I:
- Is a controlled foreign corporation as defined in section 957(a);
 - Is not a QI, WP, or WT;
 - Is wholly owned, directly or indirectly, by the U.S. financial institution identified above that agrees to act as the sponsoring entity for this entity; **and**
 - Shares a common electronic account system with the sponsoring entity (identified above) that enables the sponsoring entity to identify all account holders and payees of the entity and to access all account and customer information maintained by the entity including, but not limited to, customer identification information, customer documentation, account balance, and all payments made to account holders or payees.

Part V Certified Deemed-Compliant Nonregistering Local Bank

18. I certify that the FFI identified in Part I:
- Operates and is licensed solely as a bank or credit union (or similar cooperative credit organization operated without profit) in its country of incorporation or organization;
 - Engages primarily in the business of receiving deposits from and making loans to, with respect to a bank, retail customers unrelated to such bank and, with respect to a credit union or similar cooperative credit organization, members, provided that no member has a greater than 5% interest in such credit union or cooperative credit organization;
 - Does not solicit account holders outside its country of organization;
 - Has no fixed place of business outside such country (for this purpose, a fixed place of business does not include a location that is not advertised to the public and from which the FFI performs solely administrative support functions);
 - Has no more than \$175 million in assets on its balance sheet and, if it is a member of an expanded affiliated group, the group has no more than \$500 million in total assets on its consolidated or combined balance sheets; **and**
 - Does not have any member of its expanded affiliated group that is a foreign financial institution, other than a foreign financial institution that is incorporated or organized in the same country as the FFI identified in Part I and that meets the requirements set forth in this part.

Partie VI IFE réputée conforme certifiée dont tous les comptes sont des comptes de faible valeur

19. J'atteste que l'IFE identifiée à la partie I :
- est une IFE dont l'activité ne consiste pas principalement à investir ou réinvestir dans des titres, participations dans une société de personnes, marchandises, contrats à principal notionnel, contrats d'assurance ou de rente ou dans toute participation (y compris un contrat à terme ou une option) dans pareil titre, participation dans une société de personnes, marchandise, contrat à principal notionnel, contrat d'assurance ou contrat de rente, ni à négocier l'un ou l'autre de ces éléments;
 - est une IFE dont aucun compte financier tenu par elle ou par un membre de son groupe affilié élargi, le cas échéant, n'affiche un solde ou une valeur supérieur à 50 000 \$ (après application des règles de cummul des comptes); **et**
 - est une IFE dont l'actif au bilan n'excède pas 50 millions de dollars, et dont l'actif total au bilan consolidé ou combiné du groupe élargi affilié, le cas échéant, pris dans son ensemble, n'excède pas 50 millions de dollars à la fin de son plus récent exercice financier.

Partie VII Mécanisme de placement à peu d'actionnaires parrainé réputé conforme certifié

20. Nom de l'entité parrain :

21. J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- est une IFE du seul fait qu'elle est une entité d'investissement visée à l'article 1.1471-5(e)(4) des Règlements;
 - n'est pas un intermédiaire agréé, une société de personnes étrangère effectuant la retenue ni une fiducie étrangère effectuant la retenue;
 - est une IFE dont toutes les obligations de diligence raisonnable, de retenue et de déclaration (déterminées comme si l'IFE était une IFE participante) seront remplies par l'entité parrain identifiée à la ligne 20; **et**
 - est une IFE dont au plus 20 personnes physiques détiennent l'ensemble des titres de créance et des titres de participation (compte non tenu des titres de créance appartenant à des institutions financières américaines, à des IFE participantes, à des IFE réputées conformes enregistrées et à des IFE réputées conformes certifiées et des titres de participation appartenant à une entité qui détient 100% des titres de participation de l'IFE et qui est elle-même une IFE parrainée).

Partie VIII Entité d'investissement dans des titres de créance à durée limitée réputée conforme certifiée

22. J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- existait le 17 janvier 2013;
 - a émis ses titres de créance ou titres de participation de toutes les catégories en faveur d'investisseurs le 17 janvier 2013 ou avant cette date aux termes d'un acte de fiducie ou d'une entente semblable; **et**

Part VI Certified Deemed-Compliant FFI with Only Low-Value Accounts

19. I certify that the FFI identified in Part I :
- Is not engaged primarily in the business of investing, reinvesting, or trading in securities, partnership interests, commodities, notional principal contracts, insurance or annuity contracts, or any interest (including a futures or forward contract or option) in such security, partnership interest, commodity, notional principal contract, insurance contract or annuity contract;
 - No financial account maintained by the FFI or any member of its expanded affiliated group, if any, has a balance or value in excess of \$50,000 (as determined after applying applicable account aggregation rules); **and**
 - Neither the FFI nor the entire expanded affiliated group, if any, of the FFI, have more than \$50 million in assets on its consolidated or combined balance sheet as of the end of its most recent accounting year.

Part VII Certified Deemed-Compliant Sponsored, Closely Held Investment Vehicle

20. Name of sponsoring entity:

21. I certify that the entity identified in Part I :
- Is an FFI solely because it is an investment entity described in Regulations section 1.1471-5(e)(4);
 - Is not a QI, WP, or WT;
 - Will have all of its due diligence, withholding, and reporting responsibilities (determined as if the FFI were a participating FFI) fulfilled by the sponsoring entity identified on line 20; **and**
 - 20 or fewer individuals own all of the debt and equity interests in the entity (disregarding debt interests owned by U.S. financial institutions, participating FFIs, registered deemed-compliant FFIs, and certified deemed-compliant FFIs and equity interests owned by an entity if that entity owns 100% of the equity interests in the FFI and is itself a sponsored FFI).

Part VIII Certified Deemed-Compliant Limited Life Debt Investment Entity

22. I certify that the entity identified in Part I :
- Was in existence as of January 17, 2013;
 - Issued all classes of its debt or equity interests to investors on or before January 17, 2013, pursuant to a trust indenture or similar agreement; **and**

- est réputée conforme certifiée du fait qu'elle répond aux exigences pour être considérée comme une entité d'investissement dans des titres de créance à durée limitée (*limited life debt investment entity*) (dont les restrictions relatives à son actif et les autres exigences prévues à l'article 1.1471-5(f)(2)(iv) des Règlements).

Partie IX Certains conseillers en placement ou gestionnaires de placements réputés conformes

23. J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- est une institution financière du seul fait qu'elle est une entité d'investissement visée à l'article 1.1471-5(e)(4)(i)(A) des Règlements; **et**
 - ne tient pas de comptes financiers.

Partie X IFE documentée par le propriétaire

Note : Ce statut ne s'applique que si l'institution financière américaine, l'IFE participante ou l'IFE déclarante de modèle 1 à laquelle le présent formulaire est remis a accepté de considérer l'IFE comme une IFE documentée par le propriétaire (voir les instructions pour les conditions d'admissibilité). De plus, l'IFE documentée par le propriétaire doit faire les attestations suivantes.

24. a- (À cocher par toutes les IFE documentées par le propriétaire) J'atteste que l'IFE identifiée à la partie I :
- n'agit pas à titre d'intermédiaire;
 - n'accepte pas de dépôts dans le cours normal d'une activité bancaire ou apparentée;
 - n'est pas une entité dont une part importante de l'activité consiste à détenir des actifs financiers pour le compte de tiers;
 - n'est pas une compagnie d'assurance (ou la société de portefeuille d'une compagnie d'assurance) qui établit ou qui est tenue d'effectuer des paiements relativement à un compte financier;
 - n'appartient pas à un groupe affilié élargi dont une entité accepte des dépôts dans le cours normal d'une activité bancaire ou apparentée, dont une part importante de l'activité consiste à détenir des actifs financiers pour le compte de tiers ou est une compagnie d'assurance (ou la société de portefeuille d'une compagnie d'assurance) qui établit ou qui est tenue d'effectuer des paiements relativement à un compte financier ni ne fait partie d'un tel groupe;
 - ne tient pas un compte financier pour une IFE non participante; **et**
 - ne compte aucune autre personne désignée des États-Unis détenant un titre de participation ou un titre de créance (à l'exception d'un titre de créance qui n'est pas un compte financier ou dont le solde ou la valeur n'est pas supérieur à 50 000 \$) dans l'IFE que celles identifiées dans la déclaration du propriétaire de l'IFE.

Cocher la case 24b ou la case 24c, selon le cas.

- b- J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- a fourni ou fournira une déclaration du propriétaire d'une IFE contenant :
 - (i) le nom, l'adresse, le TIN (le cas échéant), le statut aux fins du chapitre 4, et le type de documentation fourni (si nécessaire) de toute personne physique et personne désignée des États-Unis qui détient un titre de participation direct ou indirect dans l'IFE documentée par le propriétaire (sans tenir compte d'aucune entité qui n'est pas une personne désignée des États-Unis);

- Is certified deemed-compliant because it satisfies the requirements to be treated as a limited life debt investment entity (such as the restrictions with respect to its assets and other requirements under Regulations section 1.1471-5(f)(2)(iv)).

Part IX Certain Deemed-Compliant Investment Advisors and Investment Managers

23. I certify that the entity identified in Part I :
- Is a financial institution solely because it is an investment entity described in Regulations section 1.1471-5(e)(4)(i)(A); **and**
 - Does not maintain financial accounts.

Part X Owner-Documented FFI

Note: This status only applies if the U.S. financial institution, participating FFI, or reporting Model 1 FFI to which this form is given has agreed that it will treat the FFI as an owner-documented FFI (see instructions for eligibility requirements). In addition, the FFI must make the certifications below.

24. a- (All owner-documented FFIs check here) I certify that the FFI identified in Part I :
- Does not act as an intermediary;
 - Does not accept deposits in the ordinary course of a banking or similar business;
 - Does not hold, as a substantial portion of its business, financial assets for the account of others;
 - Is not an insurance company (or the holding company of an insurance company) that issues or is obligated to make payments with respect to a financial account;
 - Is not owned by or in an expanded affiliated group with an entity that accepts deposits in the ordinary course of a banking or similar business, holds, as a substantial portion of its business, financial assets for the account of others, or is an insurance company (or the holding company of an insurance company) that issues or is obligated to make payments with respect to a financial account;
 - Does not maintain a financial account for any non-participating FFI; **and**
 - Does not have any specified U.S. persons that own an equity interest or debt interest (other than a debt interest that is not a financial account or that has a balance or value not exceeding \$50,000) in the FFI other than those identified on the FFI owner reporting statement.

Check box 24b or 24c, whichever applies.

- b- I certify that the FFI identified in Part I :
- Has provided, or will provide, an FFI owner reporting statement that contains :
 - (i) The name, address, TIN (if any), chapter 4 status, and type of documentation provided (if required) of every individual and specified U.S. person that owns a direct or indirect equity interest in the owner-documented FFI (looking through all entities other than specified U.S. persons);

Pour l'avis en vertu de la *Paperwork Reduction Act*, voir les instructions publiées séparément.
For *Paperwork Reduction Act* Notice, see separate instructions.

Numéro de catalogue 59689N
Cat. No. 59689N

Formulaire **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)
Form **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)

Desjardins est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc.
Desjardins is a trade name used by Desjardins Securities Inc.

SIÈGE SOCIAL : ORIGINAL SUCCURSALE : COPIE CLIENT : COPIE / HEAD OFFICE : ORIGINAL BRANCH : COPY CLIENT : COPY

(ii) le nom, l'adresse, le TIN (le cas échéant) et le statut aux fins du chapitre 4 de toute personne physique et personne désignée des États-Unis qui détient un titre de créance dans l'IFE documentée par le propriétaire (y compris tout titre de créance indirect, ce qui englobe les titres de créance dans toute entité qui est, directement ou indirectement, propriétaire du bénéficiaire et tout titre de participation direct ou indirect dans un détenteur d'un titre de créance du bénéficiaire) constituant un compte financier de plus de 50 000\$ (compte non tenu des titres de créance appartenant à des IFE participantes, à des IFE réputées conformes enregistrées, à des IFE réputées conformes certifiées, à des EENF exclues, à des bénéficiaires effectifs exemptés ou à des personnes des États-Unis qui ne sont pas des personnes désignées des États-Unis); **et**

(iii) les renseignements additionnels demandés, le cas échéant, par le mandataire effectuant la retenue en vue de remplir ses obligations à l'égard de l'entité;

- a fourni ou fournira des documents valides répondant aux exigences de l'article 1.1471-3(d)(6)(iii) des Règlements pour chaque personne identifiée dans la déclaration du propriétaire de l'IFE.

c- J'atteste que l'IFE identifiée à la partie I a fourni ou fournira une lettre d'un auditeur, dont la signature ne remonte pas à plus de 4 ans avant la date du paiement, provenant d'un cabinet d'experts-comptables indépendant ou d'un représentant juridique ayant un bureau aux États-Unis et indiquant que celui-ci a examiné la documentation de l'IFE se rapportant à tous ses propriétaires et détenteurs de titres de créance visés par l'article 1.1471-3(d)(6)(iv)(A)(2) des Règlements et que l'IFE répond à toutes les exigences pour être une IFE documentée par le propriétaire. L'IFE identifiée à la partie I a aussi fourni ou fournira une déclaration du propriétaire de l'IFE de ses propriétaires qui sont des personnes désignées des États-Unis et un (des) formulaire(s) W-9, avec les renonciations applicables.

Cocher la case 24d s'il y a lieu (facultatif, voir les instructions):

d- J'atteste que l'entité identifiée à la ligne 1 est une fiducie ne comptant aucun bénéficiaire subsidiaire et n'ayant aucune catégorie désignée comptant des bénéficiaires non identifiés.

Partie XI Distributeur soumis à des restrictions

25. a- (À cocher par tous les distributeurs soumis à des restrictions) J'atteste que l'entité identifiée à la partie I:

- agit à titre de distributeur relativement aux titres de créance et titres de participation du fonds affecté à l'égard duquel le présent formulaire est fourni;
- fournit des services d'investissement à au moins 30 clients n'étant pas liés entre eux, et moins de la moitié de ses clients sont liés les uns aux autres;
- est tenue d'appliquer des mesures de diligence raisonnable en matière de blanchiment d'argent en vertu des lois de lutte contre le blanchiment d'argent de son pays de constitution (lequel se conforme aux recommandations du FATF);
- exerce ses activités uniquement dans son pays de constitution, n'a pas de lieu fixe d'affaires à l'extérieur de ce pays et a été constituée dans le même pays que tous les membres de son groupe affilié, le cas échéant;
- ne sollicite pas de clients à l'extérieur de son pays de constitution;

(ii) The name, address, TIN (if any) and chapter 4 status of every individual and specified U.S. person that owns a debt interest in the owner-documented FFI (including any indirect debt interest, which includes debt interests in any entity that directly or indirectly owns the payee or any direct or indirect equity interest in a debt holder of the payee) that constitutes a financial account in excess of \$50,000 (disregarding all such debt interests owned by participating FFIs, registered deemed-compliant FFIs, certified deemed-compliant FFIs, excepted NFFEs, exempt beneficial owners, or U.S. persons other than specified U.S. persons); **and**

(iii) Any additional information the withholding agent requests in order to fulfill its obligations with respect to the entity;

- Has provided, or will provide, valid documentation meeting the requirements of Regulations section 1.1471-3(d)(6)(iii) for each person identified in the FFI owner reporting statement.

c- I certify that the FFI identified in Part I has provided, or will provide, an auditor's letter, signed within 4 years of the date of payment, from an independent accounting firm or legal representative with a location in the United States stating that the firm or representative has reviewed the FFI's documentation with respect to all of its owners and debt holders identified in Regulations section 1.1471-3(d)(6)(iv)(A)(2), and that the FFI meets all the requirements to be an owner-documented FFI. The FFI identified in Part I has also provided, or will provide, an FFI owner reporting statement of its owners that are specified U.S. persons and Form(s) W-9, with applicable waivers.

Check box 24d if applicable (optional, see instructions):

d- I certify that the entity identified on line 1 is a trust that does not have any contingent beneficiaries or designated classes with unidentified beneficiaries.

Part XI Restricted Distributor

25. a- (All restricted distributors check here) I certify that the entity identified in Part I:

- Operates as a distributor with respect to debt or equity interests of the restricted fund with respect to which this form is furnished;
- Provides investment services to at least 30 customers unrelated to each other and less than half of its customers are related to each other;
- Is required to perform AML due diligence procedures under the anti-money laundering laws of its country of organization (which is an FATF-compliant jurisdiction);
- Operates solely in its country of incorporation or organization, has no fixed place of business outside of that country, and has the same country of incorporation or organization as all members of its affiliated group, if any;
- Does not solicit customers outside its country of incorporation or organization;

- est une entité dont l'actif sous gestion ne totalise pas plus de 175 millions de dollars et dont les revenus bruts figurant à l'état des résultats pour le plus récent exercice n'excèdent pas 7 millions de dollars;
- n'appartient pas à un groupe affilié élargi dont l'actif sous gestion totalise plus de 500 millions de dollars ou dont les revenus bruts figurant au compte de résultat combiné ou consolidé pour le plus récent exercice n'excèdent pas 20 millions de dollars; **et**
- ne distribue pas de titres de créance ou titres du fonds restreint à des personnes désignées des États-Unis, à des EENF passives comptant un ou plusieurs propriétaires américains importants ou à des IFE non participantes.

Cocher la case 25b ou la case 25c, selon le cas :

J'atteste également qu'à l'égard de toutes les ventes de titres de créance ou titres de participation du fonds restreint à l'égard duquel le présent formulaire est fourni effectuées après le 31 décembre 2011, l'entité identifiée à la partie I :

- b-** était liée par une entente de distribution contenant une interdiction générale de vendre des titres de créance ou des titres à des entités américaines ou à des personnes physiques résidentes des États-Unis et est actuellement liée par une entente de distribution contenant une interdiction de vendre des titres de créance ou des titres à une personne désignée des États-Unis, à une EENF passive comptant un ou plusieurs propriétaires américains importants ou à une IFE non participante.
- c-** est actuellement liée par une entente de distribution contenant une interdiction de vendre des titres de créance ou des titres à une personne désignée des États-Unis, à une EENF passive comptant un ou plusieurs propriétaires américains importants ou à une IFE non participante, et, en ce qui concerne toutes les ventes antérieures au moment où pareille interdiction a été intégrée à l'entente de distribution, a examiné tous les comptes liés aux ventes en question conformément aux procédures prévues à l'article 1.1471-4(c) des Règlements applicables aux comptes préexistants et a racheté ou retiré, ou a fait en sorte que le fonds affecté transfère à un distributeur qui est une IFE participante ou une IFE déclarante de modèle 1, tout titre ayant été vendu à des personnes désignées des États-Unis, à des EENF passives comptant un ou plusieurs propriétaires américains importants ou à des IFE non participantes.

Partie XII IFE non déclarante en vertu d'un AI

26. J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- répond aux exigences pour être considérée comme une institution financière non déclarante en vertu d'un AI applicable entre les États-Unis et _____.
- L'AI applicable est un AI de modèle 1 ou un AI de modèle 2; et est considérée comme une _____
- en vertu des dispositions de l'AI applicable ou des Règlements du Trésor (s'il y a lieu, voir les instructions);
- Si vous êtes une fiducie documentée par le fiduciaire (*trustee documented trust*) ou une entité parrainée (*sponsored entity*), indiquez le nom du fiduciaire ou du parrain _____
- Le fiduciaire est :
- américain étranger

- Has no more than \$175 million in total assets under management and no more than \$7 million in gross revenue on its income statement for the most recent accounting year;
- Is not a member of an expanded affiliated group that has more than \$500 million in total assets under management or more than \$20 million in gross revenue for its most recent accounting year on a combined or consolidated income statement; **and**
- Does not distribute any debt or securities of the restricted fund to specified U.S. persons, passive NFFEs with one or more substantial U.S. owners, or nonparticipating FFIs.

Check box 25b or 25c, whichever applies.

I further certify that with respect to all sales of debt or equity interests in the restricted fund with respect to which this form is furnished that are made after December 31, 2011, the entity identified in Part I :

- b-** Has been bound by a distribution agreement that contained a general prohibition on the sale of debt or securities to U.S. entities and U.S. resident individuals and is currently bound by a distribution agreement that contains a prohibition of the sale of debt or securities to any specified U.S. person, passive NFFE with one or more substantial U.S. owners, or nonparticipating FFI.
- c-** Is currently bound by a distribution agreement that contains a prohibition on the sale of debt or securities to any specified U.S. person, passive NFFE with one or more substantial U.S. owners, or nonparticipating FFI and, for all sales made prior to the time that such a restriction was included in its distribution agreement, has reviewed all accounts related to such sales in accordance with the procedures identified in Regulations section 1.1471-4(c) applicable to preexisting accounts and has redeemed or retired any, or caused the restricted fund to transfer the securities to a distributor that is a participating FFI or reporting Model 1 FFI securities which were sold to specified U.S. persons, passive NFFEs with one or more substantial U.S. owners, or nonparticipating FFIs.

Part XII Nonreporting IGA FFI

26. I certify that the entity identified in Part I :
- Meets the requirements to be considered a nonreporting financial institution pursuant to an applicable IGA between the United States and _____.
- The applicable IGA is a Model 1 IGA or a Model 2 IGA; and is treated as a _____
- under the provisions of the applicable IGA or Treasury regulations (if applicable, see instructions);
- If you are a trustee documented trust or a sponsored entity, provide the name of the trustee or sponsor _____
- The trustee is:
- U.S. Foreign

Pour l'avis en vertu de la Paperwork Reduction Act, voir les instructions publiées séparément.
For Paperwork Reduction Act Notice, see separate instructions.

Numéro de catalogue 59689N
Cat. No. 59689N

Formulaire **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)
Form **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)

Desjardins est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc.
Desjardins is a trade name used by Desjardins Securities Inc.

SIÈGE SOCIAL : ORIGINAL SUCCURSALE : COPIE CLIENT : COPIE / HEAD OFFICE : ORIGINAL BRANCH : COPY CLIENT : COPY

Partie XIII Gouvernement étranger, gouvernement d'une possession des États-Unis ou banque centrale d'émission étrangère

27. J'atteste que l'entité identifiée à la partie I est le bénéficiaire effectif du paiement, et n'exerce pas d'activités financières commerciales du type de celles qu'exerce une compagnie d'assurance, un établissement de garde de valeurs ou un établissement de dépôt à l'égard des paiements, comptes ou obligations pour lesquels le présent formulaire est transmis (sauf de la manière permise à l'article 1.1471-6(h)(2) des Règlements).

Partie XIV Organisation internationale

Cocher la case 28a ou 28b, selon le cas.

28. a- J'atteste que l'entité identifiée à la partie I est une organisation internationale visée à l'alinéa 7701(a)(18).
- b- J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- est composée principalement de gouvernements étrangers;
 - est reconnue comme une organisation intergouvernementale ou supranationale en vertu d'une loi étrangère analogue à l'*International Organizations Immunities Act* ou a conclu un accord de siège social avec un gouvernement étranger;
 - est une entité dont le revenu ne profite à aucune personne externe au gouvernement; **et**
 - est le bénéficiaire effectif du paiement et n'exerce pas d'activités financières commerciales du type de celles qu'exerce une compagnie d'assurance, un établissement de garde de valeurs ou un établissement de dépôt à l'égard des paiements, comptes ou obligations pour lesquels le présent formulaire est transmis (sauf de la manière permise à l'article 1.1471-6(h)(2) des Règlements).

Partie XV Régimes de retraite exemptés

Cocher la case 29a, b, c, d, e, ou f, selon le cas.

29. a- J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- est établie dans un pays avec lequel les États-Unis ont conclu une convention fiscale en vigueur (voir la partie III si des avantages découlant d'une convention sont invoqués);
 - est gérée principalement aux fins d'administrer des fonds de pension ou de retraite ou de verser des prestations de pension ou de retraite; **et**
 - a droit aux avantages découlant d'une convention à l'égard du revenu que le fonds tire de sources américaines (ou y aurait droit si elle touchait pareil revenu) à titre de résident de l'autre pays satisfaisant à toute exigence applicable en matière de restrictions apportées aux avantages.
- b- J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- est constituée en vue d'offrir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès (ou une combinaison de ces prestations) à des bénéficiaires qui sont d'anciens employés d'un ou de plusieurs employeurs en contrepartie de services rendus;
 - ne compte aucun bénéficiaire qui, à lui seul, a droit à plus de 5% de l'actif de l'IFE;

Part XIII Foreign Government, Government of a U.S. Possession, or Foreign Central Bank of Issue

27. I certify that the entity identified in Part I is the beneficial owner of the payment, and is not engaged in commercial financial activities of a type engaged in by an insurance company, custodial institution, or depository institution with respect to the payments, accounts, or obligations for which this form is submitted (except as permitted in Regulations section 1.1471-6(h)(2)).

Part XIV International Organization

Check box 28a or 28b, whichever applies.

28. a- I certify that the entity identified in Part I is an international organization described in section 7701(a)(18).
- b- I certify that the entity identified in Part I :
- Is comprised primarily of foreign governments;
 - Is recognized as an intergovernmental or supranational organization under a foreign law similar to the International Organizations Immunities Act or that has in effect a headquarters agreement with a foreign government;
 - The benefit of the entity's income does not inure to any private person; **and**
 - Is the beneficial owner of the payment and is not engaged in commercial financial activities of a type engaged in by an insurance company, custodial institution, or depository institution with respect to the payments, accounts, or obligations for which this form is submitted (except as permitted in Regulations section 1.1471-6(h)(2)).

Part XV Exempt Retirement Plans

Check box 29a, b, c, d, e, or f, whichever applies.

29. a- I certify that the entity identified in Part I :
- Is established in a country with which the United States has an income tax treaty in force (see Part III if claiming treaty benefits);
 - Is operated principally to administer or provide pension or retirement benefits; **and**
 - Is entitled to treaty benefits on income that the fund derives from U.S. sources (or would be entitled to benefits if it derived any such income) as a resident of the other country which satisfies any applicable limitation on benefits requirement.
- b- I certify that the entity identified in Part I :
- Is organized for the provision of retirement, disability, or death benefits (or any combination thereof) to beneficiaries that are former employees of one or more employers in consideration for services rendered;
 - No single beneficiary has a right to more than 5% of the FFI's assets;

Pour l'avis en vertu de la *Paperwork Reduction Act*, voir les instructions publiées séparément.
For *Paperwork Reduction Act* Notice, see separate instructions.

Numéro de catalogue 59689N
Cat. No. 59689N

Formulaire **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)
Form **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)

Desjardins est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc.
Desjardins is a trade name used by Desjardins Securities Inc.

SIÈGE SOCIAL : ORIGINAL SUCCURSALE : COPIE CLIENT : COPIE / HEAD OFFICE : ORIGINAL BRANCH : COPY CLIENT : COPY

- est assujettie à la réglementation gouvernementale et transmet annuellement des déclarations de renseignements concernant ses bénéficiaires aux autorités fiscales compétentes dans le pays où le fonds est établi ou exerce ses activités; **et**
 - (i) est exonérée de façon générale de l'impôt sur le revenu de placement en vertu de la législation du pays où elle est établie ou exerce ses activités en raison de son statut de régime de retraite ou de pension;
 - (ii) reçoit au moins 50% de ses cotisations totales d'employeurs parrainant (compte non tenu des actifs transférés d'autres régimes visés par la présente partie, des comptes de retraite et de pension visés par un AI de modèle 1 ou de modèle 2 applicable, des autres fonds de retraite visés par un AI de modèle 1 ou de modèle 2 applicable et des comptes visés à l'article 1.1471-5(b)(2)(i)(A) des Règlements);
 - (iii) interdit ou sanctionne les distributions ou les retraits effectués avant que se produisent certains événements déterminés rattachés à la retraite, à l'invalidité ou au décès (à l'exception des distributions transférées par roulement visées à l'article 1.1471-5(b)(2)(i)(A) des Règlements (qui renvoie aux comptes de retraite et de pension), des comptes de retraite et de pension visés par un AI de modèle 1 ou de modèle 2 applicable ou des autres fonds de retraite visés par la présente partie ou par un AI de modèle 1 ou de modèle 2 applicable); **ou**
 - (iv) limite les cotisations versées au fonds par les employés en fonction du revenu gagné par l'employé ou à un montant maximal de 50 000 \$ par année.

c- J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :

- est constituée en vue d'offrir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès (ou une combinaison de ces prestations) à des bénéficiaires qui sont d'anciens employés d'un ou de plusieurs employeurs en contrepartie de services rendus;
- compte moins de 50 participants;
- est parrainée par un ou plusieurs employeurs, dont aucun n'est une entité d'investissement ou une EENF passive;
- limite les cotisations versées au fonds par les employés et les employeurs (compte non tenu des actifs transférés d'autres régimes visés par la présente partie, des comptes de retraite et de pension visés par un AI de modèle 1 ou de modèle 2 applicable et des comptes visés à l'article 1.1471-5(b)(2)(i)(A) des Règlements) en fonction, respectivement, du revenu gagné et de la rémunération de l'employé;
- est une entité pour laquelle les participants qui ne sont pas résidents du pays où le fonds est établi ou exerce ses activités n'ont pas droit à plus de 20% de l'actif du fonds; **et**
- est assujettie à la réglementation gouvernementale et transmet annuellement des déclarations de renseignements concernant ses bénéficiaires aux autorités fiscales compétentes dans le pays où le fonds est établi ou exerce ses activités.

d- J'atteste que l'entité identifiée à la partie I est constituée dans le cadre d'un régime de pension qui répondrait aux exigences du paragraphe 401(a), à l'exception de celle voulant que le régime soit capitalisé par une fiducie créée ou constituée aux États-Unis.

- Is subject to government regulation and provides annual information reporting about its beneficiaries to the relevant tax authorities in the country in which the fund is established or operated; **and**
 - (i) Is generally exempt from tax on investment income under the laws of the country in which it is established or operates due to its status as a retirement or pension plan;
 - (ii) Receives at least 50% of its total contributions from sponsoring employers (disregarding transfers of assets from other plans described in this part, retirement and pension accounts described in an applicable Model 1 or Model 2 IGA, other retirement funds described in an applicable Model 1 or Model 2 IGA, or accounts described in Regulations section 1.1471-5(b)(2)(i)(A));
 - (iii) Either does not permit or penalizes distributions or withdrawals made before the occurrence of specified events related to retirement, disability, or death (except rollover distributions to accounts described in Regulations section 1.1471-5(b)(2)(i)(A) (referring to retirement and pension accounts), to retirement and pension accounts described in an applicable Model 1 or Model 2 IGA, or to other retirement funds described in this part or in an applicable Model 1 or Model 2 IGA); **or**
 - (iv) Limits contributions by employees to the fund by reference to earned income of the employee or may not exceed \$50,000 annually.

c- I certify that the entity identified in Part I :

- Is organized for the provision of retirement, disability, or death benefits (or any combination thereof) to beneficiaries that are former employees of one or more employers in consideration for services rendered;
- Has fewer than 50 participants;
- Is sponsored by one or more employers each of which is not an investment entity or passive NFFE;
- Employee and employer contributions to the fund (disregarding transfers of assets from other plans described in this part, retirement and pension accounts described in an applicable Model 1 or Model 2 IGA, or accounts described in Regulations section 1.1471-5(b)(2)(i)(A)) are limited by reference to earned income and compensation of the employee, respectively;
- Participants that are not residents of the country in which the fund is established or operated are not entitled to more than 20% of the fund's assets; **and**
- Is subject to government regulation and provides annual information reporting about its beneficiaries to the relevant tax authorities in the country in which the fund is established or operates.

d- I certify that the entity identified in Part I is formed pursuant to a pension plan that would meet the requirements of section 401(a), other than the requirement that the plan be funded by a trust created or organized in the United States.

e- J'atteste que l'entité identifiée à la partie I est établie exclusivement en vue de générer un revenu au profit d'un ou de plusieurs fonds de retraite visés à la présente partie ou par un AI de modèle 1 ou de modèle 2 applicable, de comptes visés à l'article 1.1471-5(b)(2)(i)(A) des Règlements (qui renvoie aux comptes de retraite et de pension), ou de comptes de retraite et de pension visés par un AI de modèle 1 ou de modèle 2 applicable.

f- J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :

- est établie et parrainée par un gouvernement étranger, une organisation internationale, une banque centrale d'émission ou un gouvernement d'une possession des États-Unis (au sens de l'article 1.1471-6 des Règlements) ou un bénéficiaire effectif exempté visé par un AI de modèle 1 ou de modèle 2 applicable en vue d'offrir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès à des bénéficiaires ou participants qui sont d'anciens employés ou des employés actuels de l'employeur parrainant (ou aux personnes désignées par les employés en question); **ou**
- est établie et parrainée par un gouvernement étranger, une organisation internationale, une banque centrale d'émission ou un gouvernement d'une possession des États-Unis (au sens de l'article 1.1471-6 des Règlements dans chaque cas) ou un bénéficiaire effectif exempté visé par un AI de modèle 1 ou de modèle 2 applicable en vue d'offrir des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès à des bénéficiaires ou participants qui ne sont pas d'anciens employés ou des employés actuels de l'employeur parrainant, les prestations étant toutefois versées en contrepartie de services personnels fournis pour le compte du répondant.

Partie XVI Entité appartenant à cent pour cent à des bénéficiaires effectifs exemptés

30. J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :

- est une IFE du seul fait qu'elle est une entité d'investissement;
- est une entité d'investissement dont chaque détenteur direct d'un titre de participation est un bénéficiaire effectif exempté visé à l'article 1.1471-6 des Règlements ou par un AI de modèle 1 ou de modèle 2 applicable;
- est une entité d'investissement dont chaque détenteur direct d'un titre de créance est ou bien un établissement de dépôt (relativement à un prêt consenti à l'entité) ou bien un bénéficiaire effectif exempté visé à l'article 1.1471-6 des Règlements ou par un AI de modèle 1 ou de modèle 2 applicable;
- a fourni une déclaration du propriétaire déclarant contenant le nom, l'adresse, le TIN (le cas échéant), le statut aux fins du chapitre 4 et une description du type de documents fournis au mandataire effectuant la retenue de toute personne qui détient un titre de créance constituant un compte financier ou un titre de participation direct dans l'entité; **et**
- a fourni des documents établissant que chaque propriétaire de l'entité est une entité visée aux articles 1.1471-6(b), (c), (d), (e), (f) et/ou (g), que le propriétaire en question soit ou non un bénéficiaire effectif.

Partie XVII Institution financière territoriale

31. J'atteste que l'entité identifiée à la partie I est une institution financière (à l'exception d'une entité d'investissement) constituée selon la législation d'une possession des États-Unis.

e- I certify that the entity identified in Part I is established exclusively to earn income for the benefit of one or more retirement funds described in this part or in an applicable Model 1 or Model 2 IGA, accounts described in Regulations section 1.1471-5(b)(2)(i)(A) (referring to retirement and pension accounts), or retirement and pension accounts described in an applicable Model 1 or Model 2 IGA.

f- I certify that the entity identified in Part I :

- Is established and sponsored by a foreign government, international organization, central bank of issue, or government of a U.S. possession (each as defined in Regulations section 1.1471-6) or an exempt beneficial owner described in an applicable Model 1 or Model 2 IGA to provide retirement, disability, or death benefits to beneficiaries or participants that are current or former employees of the sponsor (or persons designated by such employees); **or**
- Is established and sponsored by a foreign government, international organization, central bank of issue, or government of a U.S. possession (each as defined in Regulations section 1.1471-6) or an exempt beneficial owner described in an applicable Model 1 or Model 2 IGA to provide retirement, disability, or death benefits to beneficiaries or participants that are not current or former employees of such sponsor, but are in consideration of personal services performed for the sponsor.

Part XVI Entity Wholly Owned by Exempt Beneficial Owners

30. I certify that the entity identified in Part I :

- Is an FFI solely because it is an investment entity;
- Each direct holder of an equity interest in the investment entity is an exempt beneficial owner described in Regulations section 1.1471-6 or in an applicable Model 1 or Model 2 IGA;
- Each direct holder of a debt interest in the investment entity is either a depository institution (with respect to a loan made to such entity) or an exempt beneficial owner described in Regulations section 1.1471-6 or an applicable Model 1 or Model 2 IGA.
- Has provided an owner reporting statement that contains the name, address, TIN (if any), chapter 4 status, and a description of the type of documentation provided to the withholding agent for every person that owns a debt interest constituting a financial account or direct equity interest in the entity; **and**
- Has provided documentation establishing that every owner of the entity is an entity described in Regulations sections 1.1471-6(b), (c), (d), (e), (f) and/or (g) without regard to whether such owners are beneficial owners.

Part XVII Territory Financial Institution

31. I certify that the entity identified in Part I is a financial institution (other than an investment entity) that is incorporated or organized under the laws of a possession of the United States.

Pour l'avis en vertu de la *Paperwork Reduction Act*, voir les instructions publiées séparément.
For *Paperwork Reduction Act* Notice, see separate instructions.

Numéro de catalogue 59689N
Cat. No. 59689N

Formulaire **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)
Form **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)

Desjardins est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc.
Desjardins is a trade name used by Desjardins Securities Inc.

SIÈGE SOCIAL : ORIGINAL SUCCURSALE : COPIE CLIENT : COPIE / HEAD OFFICE : ORIGINAL BRANCH : COPY CLIENT : COPY

Partie XVIII Entité d'un groupe non financier exclue

32. J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- est une société de portefeuille, un centre de trésorerie ou une société de financement captive dont la presque totalité des activités sont des fonctions visées aux articles 1.1471-5(e)(5)(i)(C) à (E) des Règlements;
 - fait partie d'un groupe non financier visé à l'article 1.1471-5(e)(5)(i)(B) des Règlements;
 - n'est pas un établissement de dépôt ni un établissement de garde de valeurs (pour quiconque d'autre que les membres du groupe affilié élargi de l'entité); **et**
 - ne fonctionne pas (ni ne se présente) comme un fonds d'investissement, tel un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds de rachat d'entreprise par effet de levier ou tout autre mécanisme de placement dont la stratégie d'investissement est d'acquérir ou de financer des sociétés puis d'y conserver une participation sous forme d'actifs financiers aux fins d'investissement.

Partie XIX Entreprise non financière en démarrage faisant l'objet d'une exception

33. J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- a été formée le (ou dans le cas d'un nouveau secteur d'activité, la date de la résolution du conseil l'ayant approuvé)

Date (AAAA-MM-JJ)
(la date doit remonter à moins de 24 mois avant la date du paiement);
 - n'exerce pas encore d'activités et n'a pas d'historique d'exploitation ou investit des capitaux dans des actifs en vue d'exercer une nouvelle activité autre que celle d'une institution financière ou d'une EENF passive;
 - investit des capitaux dans des actifs en vue d'exercer une activité autre que celle d'une institution financière; **et**
 - ne fonctionne pas (ni ne se présente) comme un fonds d'investissement, tel un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds de rachat d'entreprise par effet de levier ou tout autre mécanisme de placement dont l'objet est d'acquérir ou de financer des sociétés puis d'y conserver une participation sous forme d'actifs financiers aux fins d'investissement.

Partie XX Entité non financière en liquidation ou en faillite faisant l'objet d'une exception

34. J'atteste que l'entité identifiée à la partie I :
- a déposé un plan de liquidation ou un plan de réorganisation ou a fait faillite le _____;
Date (AAAA-MM-JJ)
 - n'a pas exercé d'activité à titre d'institution financière ni agi à titre d'EENF passive au cours des cinq dernières années;
 - est en cours de liquidation ou émerge d'une réorganisation ou d'une faillite avec l'intention de poursuivre ou de reprendre ses activités à titre d'entité non financière; **et**
 - a fourni ou fournira un document, comme la procédure de faillite ou un autre document public, étayant son alléguation si la faillite ou la liquidation se poursuit depuis plus de 3 ans.

Part XVIII Excepted Nonfinancial Group Entity

32. I certify that the entity identified in Part I :
- Is a holding company, treasury center, or captive finance company and substantially all of the entity's activities are functions described in Regulations sections 1.1471-5(e)(5)(i)(C) through (E);
 - Is a member of a nonfinancial group described in Regulations section 1.1471-5(e)(5)(i)(B);
 - Is not a depository or custodial institution (other than for members of the entity's expanded affiliated group); **and**
 - Does not function (or hold itself out) as an investment fund, such as a private equity fund, venture capital fund, leveraged buyout fund, or any investment vehicle with an investment strategy to acquire or fund companies and then hold interests in those companies as capital assets for investment purposes.

Part XIX Excepted Nonfinancial Start-Up Company

33. I certify that the entity identified in Part I :
- Was formed on (or, in the case of a new line of business, the date of board resolution approving the new line of business)

Date (YYYY-MM-DD)
(date must be less than 24 months prior to date of payment);
 - Is not yet operating a business and has no prior operating history or is investing capital in assets with the intent to operate a new line of business other than that of a financial institution or passive NFFE;
 - Is investing capital into assets with the intent to operate a business other than that of a financial institution; **and**
 - Does not function (or hold itself out) as an investment fund, such as a private equity fund, venture capital fund, leveraged buyout fund, or any investment vehicle whose purpose is to acquire or fund companies and then hold interests in those companies as capital assets for investment purposes.

Part XX Excepted Nonfinancial Entity in Liquidation or Bankruptcy

34. I certify that the entity identified in Part I :
- Filed a plan of liquidation, filed a plan of reorganization, or filed for bankruptcy on _____;
Date (YYYY-MM-DD)
 - During the past 5 years has not been engaged in business as a financial institution or acted as a passive NFFE;
 - Is either liquidating or emerging from a reorganization or bankruptcy with the intent to continue or recommence operations as a nonfinancial entity; **and**
 - Has, or will provide, documentary evidence such as a bankruptcy filing or other public documentation that supports its claim if it remains in bankruptcy or liquidation for more than 3 years.

Pour l'avis en vertu de la *Paperwork Reduction Act*, voir les instructions publiées séparément.
For *Paperwork Reduction Act* Notice, see separate instructions.

Numéro de catalogue 59689N
Cat. No. 59689N

Formulaire **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)
Form **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)

Desjardins est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc.
Desjardins is a trade name used by Desjardins Securities Inc.

SIÈGE SOCIAL : ORIGINAL SUCCURSALE : COPIE CLIENT : COPIE / HEAD OFFICE : ORIGINAL BRANCH : COPY CLIENT : COPY

Partie XXI Organisation visée au paragraphe 501(c)

35. J'atteste que l'entité identifiée à la partie I est une organisation visée au paragraphe 501(c):
- à l'égard de laquelle l'IRS a délivré en date du _____ une lettre de détermination qui est
Date (AAAA-MM-JJ)
actuellement en vigueur et qui conclut que le bénéficiaire est une organisation visée au paragraphe 501(c); **ou**
 - qui a fourni une copie d'une opinion d'un conseiller juridique américain attestant que le bénéficiaire est une organisation visée au paragraphe 501(c) (peu importe que le bénéficiaire soit ou non une fondation privée étrangère).

Partie XXII Organisation sans but lucratif

36. J'atteste que l'entité identifiée à la partie I est une organisation sans but lucratif répondant aux exigences suivantes:
- L'entité a été constituée et est maintenue dans son pays de résidence exclusivement à des fins religieuses, caritatives, scientifiques, artistiques, culturelles ou éducatives;
 - L'entité est exonérée d'impôt sur le revenu dans son pays de résidence;
 - L'entité n'a ni actionnaires ni membres qui ont des droits de propriété ou de bénéficiaire sur son revenu ou ses actifs;
 - Ni le droit applicable dans le pays de résidence de l'entité ni les documents constitutifs de l'entité ne permettent que le revenu ou les actifs de l'entité soient distribués à une personne externe à l'entité ou à une entité non caritative, ou utilisés à leur bénéfice, sauf dans le cadre des activités caritatives de l'entité ou à titre de rémunération raisonnable pour services rendus ou de paiements représentant la juste valeur marchande d'un bien que l'entité a acheté; **et**
 - Le droit applicable du pays de résidence de l'entité ou les documents constitutifs de l'entité prévoient que, lors de sa liquidation ou dissolution, tous ses actifs sont soit distribués à un gouvernement étranger, à une partie intégrante d'un gouvernement étranger, à une entité contrôlée par un gouvernement étranger ou à une autre organisation visée à la présente partie, soit dévolus au gouvernement du pays de résidence de l'entité ou de l'une de ses subdivisions politiques.

Partie XXIII EENF cotée en bourse ou EENF filiale d'une société cotée en bourse

Cocher la case 37a ou la case 37b, selon le cas.

37. a- J'atteste ce qui suit:
- L'entité identifiée à la partie I est une société étrangère qui n'est pas une institution financière; **et**
 - Les actions de ladite société font l'objet de transactions régulières sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés dont

(nom du marché boursier sur lequel les actions font l'objet de transactions régulières)
- b- J'atteste ce qui suit:
- L'entité identifiée à la partie I est une société étrangère qui n'est pas une institution financière;

Part XXI 501(c) Organization

35. I certify that the entity identified in Part I is a 501(c) organization that:
- Has been issued a determination letter from the IRS that is currently in effect concluding that the payee is a section 501(c) organization that is dated _____;
Date (YYYY-MM-DD)
or
 - Has provided a copy of an opinion from U.S. counsel certifying that the payee is a section 501(c) organization (without regard to whether the payee is a foreign private foundation).

Part XXII Nonprofit Organization

36. I certify that the entity identified in Part I is a nonprofit organization that meets the following requirements:
- The entity is established and maintained in its country of residence exclusively for religious, charitable, scientific, artistic, cultural or educational purposes;
 - The entity is exempt from income tax in its country of residence;
 - The entity has no shareholders or members who have a proprietary or beneficial interest in its income or assets;
 - Neither the applicable laws of the entity's country of residence nor the entity's formation documents permit any income or assets of the entity to be distributed to, or applied for the benefit of, a private person or noncharitable entity other than pursuant to the conduct of the entity's charitable activities or as payment of reasonable compensation for services rendered or payment representing the fair market value of property which the entity has purchased; **and**
 - The applicable laws of the entity's country of residence or the entity's formation documents require that, upon the entity's liquidation or dissolution, all of its assets be distributed to an entity that is a foreign government, an integral part of a foreign government, a controlled entity of a foreign government, or another organization that is described in this part or escheats to the government of the entity's country of residence or any political subdivision thereof.

Part XXIII Publicly Traded NFFE or NFFE Affiliate of a Publicly Traded Corporation

Check box 37a or 37b, whichever applies.

37. a- I certify that:
- The entity identified in Part I is a foreign corporation that is not a financial institution; **and**
 - The stock of such corporation is regularly traded on one or more established securities markets, including

(name one securities exchange upon which the stock is regularly traded)
- b- I certify that:
- The entity identified in Part I is a foreign corporation that is not a financial institution;

Pour l'avis en vertu de la Paperwork Reduction Act, voir les instructions publiées séparément.
For Paperwork Reduction Act Notice, see separate instructions.

Numéro de catalogue 59689N
Cat. No. 59689N

Formulaire **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)
Form **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)

Desjardins est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc.
Desjardins is a trade name used by Desjardins Securities Inc.

SIÈGE SOCIAL : ORIGINAL SUCCURSALE : COPIE CLIENT : COPIE / HEAD OFFICE : ORIGINAL BRANCH : COPY CLIENT : COPY

- L'entité identifiée à la partie I appartient au même groupe affilié élargi qu'une entité dont les actions font l'objet de transactions régulières sur un marché boursier réglementé;
- Le nom de l'entité dont les actions font l'objet de transactions régulières sur un marché boursier réglementé est _____; **et**
- Le nom du marché boursier sur lequel les actions font l'objet de transactions régulières est _____.

- The entity identified in Part I is a member of the same expanded affiliated group as an entity the stock of which is regularly traded on an established securities market;
- The name of the entity, the stock of which is regularly traded on an established securities market, is _____; **and**
- The name of the securities market on which the stock is regularly traded is _____.

Partie XXIV EENF territoriale exclue

38. J'atteste ce qui suit :

- L'entité identifiée à la partie I est une entité constituée dans une possession des États-Unis;
- L'entité identifiée à la partie I :
 - (i) n'accepte pas de dépôts dans le cours normal d'une activité bancaire ou apparentée;
 - (ii) n'est pas une entité dont une part importante de l'activité consiste à détenir des actifs financiers pour le compte de tiers; **ou**
 - (iii) n'est pas une compagnie d'assurance (ou la société de portefeuille d'une compagnie d'assurance) qui émet ou qui est tenue d'effectuer des paiements relativement à un compte financier; **et**
- Tous les propriétaires de l'entité identifiée à la partie I résident effectivement dans la possession où l'EENF a été constituée.

Partie XXV EENF active

39. J'atteste ce qui suit :

- L'entité identifiée à la partie I est une entité étrangère qui n'est pas une institution financière;
- Moins de 50% du revenu brut de cette entité pour l'année civile précédente constitue un revenu passif; **et**
- Moins de 50% des actifs détenus par cette entité sont des actifs qui produisent un revenu passif ou qui sont détenus à cette fin (d'après la moyenne pondérée du pourcentage d'actifs passifs mesuré trimestriellement) (voir les instructions pour la définition de « revenu passif »).

Partie XXVI EENF passive

40. a- J'atteste que l'entité identifiée à la partie I est une entité étrangère qui n'est pas une institution financière (à l'exception d'une entité d'investissement constituée dans une possession des États-Unis) et n'atteste pas son statut à titre d'EENF cotée en bourse (ou d'EENF filiale d'une société cotée en bourse), d'EENF territoriale exclue, d'EENF active, d'EENF déclarant directement ou d'EENF déclarant directement parrainée.

Cocher la case 40b ou la case 40c, selon le cas :

- b- J'atteste également que l'entité identifiée à la partie I ne compte aucun propriétaire américain important (ni, s'il y a lieu, aucune personne des États-Unis détenant le contrôle), **ou**
- c- J'atteste également que l'entité identifiée à la partie I a fourni le nom, l'adresse et le TIN de chacun des propriétaires américains importants (ou, s'il y a lieu, de chacune des personnes des États-Unis détenant le contrôle) de l'EENF à la partie XXIX.

Part XXIV Excepted Territory NFFE

38. I certify that:

- The entity identified in Part I is an entity that is organized in a possession of the United States;
- The entity identified in Part I :
 - (i) Does not accept deposits in the ordinary course of a banking or similar business,
 - (ii) Does not hold, as a substantial portion of its business, financial assets for the account of others, **or**
 - (iii) Is not an insurance company (or the holding company of an insurance company) that issues or is obligated to make payments with respect to a financial account; **and**
- All of the owners of the entity identified in Part I are bona fide residents of the possession in which the NFFE is organized or incorporated.

Part XXV Active NFFE

39. I certify that:

- The entity identified in Part I is a foreign entity that is not a financial institution;
- Less than 50% of such entity's gross income for the preceding calendar year is passive income; **and**
- Less than 50% of the assets held by such entity are assets that produce or are held for the production of passive income (calculated as a weighted average of the percentage of passive assets measured quarterly) (see instructions for the definition of passive income).

Part XXVI Passive NFFE

40. a- I certify that the entity identified in Part I is a foreign entity that is not a financial institution (other than an investment entity organized in a possession of the United States) and is not certifying its status as a publicly traded NFFE (or affiliate), excepted territory NFFE, active NFFE, direct reporting NFFE, or sponsored direct reporting NFFE.

Check box 40b or 40c, whichever applies.

- b- I further certify that the entity identified in Part I has no substantial U.S. owners (or, if applicable, no controlling U.S. persons), **or**
- c- I further certify that the entity identified in Part I has provided the name, address, and TIN of each substantial U.S. owner (or, if applicable, controlling U.S. person) of the NFFE in Part XXIX.

Partie XXX / Part XXX Attestation / Certification

Sous peine de parjure, je déclare avoir examiné les renseignements contenus dans le présent formulaire et qu'au meilleur de mes connaissances ils sont véridiques, exacts et complets. J'atteste également ce qui suit sous peine de parjure :

- L'entité identifiée à la ligne 1 du présent formulaire est le bénéficiaire effectif de tous les revenus ou produits visés par le présent formulaire, utilise le présent formulaire pour attester son statut aux fins du chapitre 4 ou transmet le présent formulaire aux fins de l'article 6050W ou 6050Y,
- L'entité identifiée à la ligne 1 du présent formulaire n'est pas une personne des États-Unis,
- Le présent formulaire vise: (a) les revenus qui ne sont pas effectivement liés à l'exercice d'activités industrielles ou commerciales aux États-Unis, (b) les revenus effectivement liés, mais qui ne sont pas assujettis à l'impôt en vertu d'une convention fiscale, (c) la part du revenu imposable effectivement lié à une société de personnes attribuée à un associé, ou (d) le montant que le partenaire a réalisé à partir du transfert d'une participation dans la société de personnes soumise à la retenue en vertu de l'article 1446(f), **et**
- Aux fins des opérations avec un courtier ou des échanges, le bénéficiaire effectif est une personne étrangère exemptée au sens des instructions.

De plus, j'autorise que le présent formulaire soit remis à tout mandataire effectuant la retenue qui contrôle, perçoit ou garde les revenus dont l'entité mentionnée à la ligne 1 est le bénéficiaire effectif ou à tout mandataire effectuant la retenue qui peut verser les revenus dont l'entité mentionnée à la ligne 1 est le bénéficiaire effectif.

Je m'engage à transmettre un nouveau formulaire dans un délai de 30 jours si l'un des faits visés par une attestation figurant dans le présent formulaire cesse d'être exact.

Under penalties of perjury, I declare that I have examined the information on this form and to the best of my knowledge and belief it is true, correct, and complete. I further certify under penalties of perjury that:

- The entity identified on line 1 of this form is the beneficial owner of all the income or proceeds to which this form relates, is using this form to certify its status for chapter 4 purposes, or is submitting this form for purposes of section 6050W or 6050Y,
- The entity identified on line 1 of this form is not a U.S. person,
- The form relates to: (a) income not effectively connected with the conduct of a trade or business in the United States, (b) income effectively connected with the conduct of a trade or business in the United States but is not subject to tax under an income tax treaty, (c) the partner's share of a partnership's effectively connected taxable income, or (d) the partner's amount realized from the transfer of a partnership interest subject to withholding under section 1446(f), **and**
- For broker transactions or barter exchanges, the beneficial owner is an exempt foreign person as defined in the instructions.

Furthermore, I authorize this form to be provided to any withholding agent that has control, receipt, or custody of the income of which the entity on line 1 is the beneficial owner or any withholding agent that can disburse or make payments of the income of which the entity on line 1 is the beneficial owner.

I agree that I will submit a new form within 30 days if any certification on this form becomes incorrect.

Signer ici / Sign Here

- J'atteste que j'ai la capacité de signer au nom de l'entité identifiée à la ligne 1 du présent formulaire. / I certify that I have the capacity to sign for the entity identified on line 1 of this form.**

Signature de la personne physique autorisée à signer pour le compte du bénéficiaire effectif
Signature of individual authorized to sign for beneficial owner

Nom du signataire en caractères d'imprimerie
Print name

Date (AAAA-MM-JJ)
Date (YYYY-MM-DD)

Déclaration de maintien de statut

Exigence obligatoire de l'IRS selon la réglementation 1.1441-1(b)(7)(ii)(A) de l'IRS (si applicable)

Sous peine de parjure, je déclare que tous les renseignements et attestations consignés dans ce formulaire sont demeurés inchangés depuis la création du ou des comptes du bénéficiaire effectif jusqu'à ce jour et étaient véridiques, exacts et complets durant cette période.

Signature du bénéficiaire effectif
(ou de la personne autorisée à signer en son nom)

Date (AAAA-MM-JJ)

Affidavit of unchanged status

Mandatory IRS requirement under IRS Treasury Regulation 1.1441-1 (b)(7)(ii)(A) (if applicable)

Under penalties of perjury, I declare that all the information and certifications contained on this form remained the same and unchanged since the establishment of the beneficial owner account(s) to present, and were true, correct and complete during that period.

Signature of beneficial owner
(or individual authorized to sign for beneficial owner)

Date (YYYY-MM-DD)

Pour l'avis en vertu de la *Paperwork Reduction Act*, voir les instructions publiées séparément.
For *Paperwork Reduction Act* Notice, see separate instructions.

Numéro de catalogue 59689N
Cat. No. 59689N

Formulaire **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)
Form **W-8BEN-E** (Rev. 10-2021)

Desjardins est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc.
Desjardins is a trade name used by Desjardins Securities Inc.

SIÈGE SOCIAL : ORIGINAL SUCCURSALE : COPIE CLIENT : COPIE / HEAD OFFICE : ORIGINAL BRANCH : COPY CLIENT : COPY